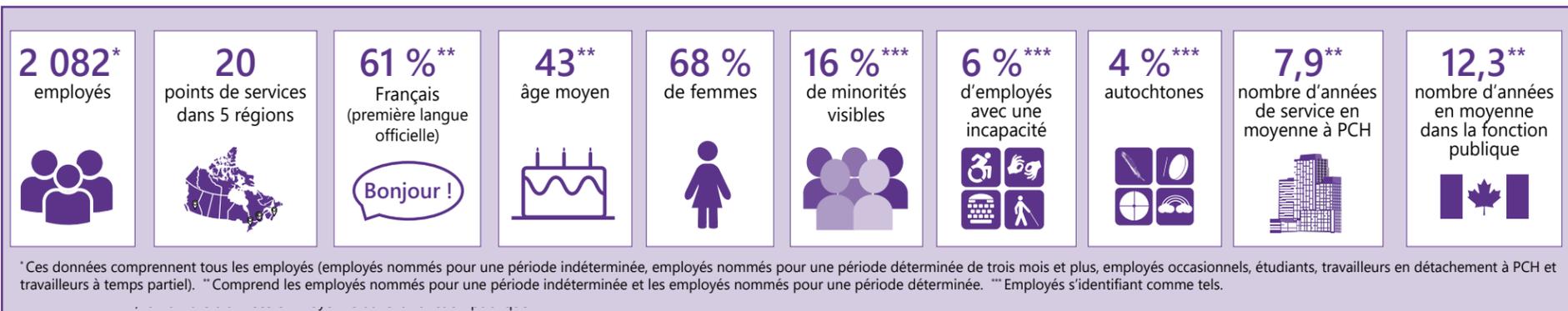


Portefeuille du patrimoine canadien

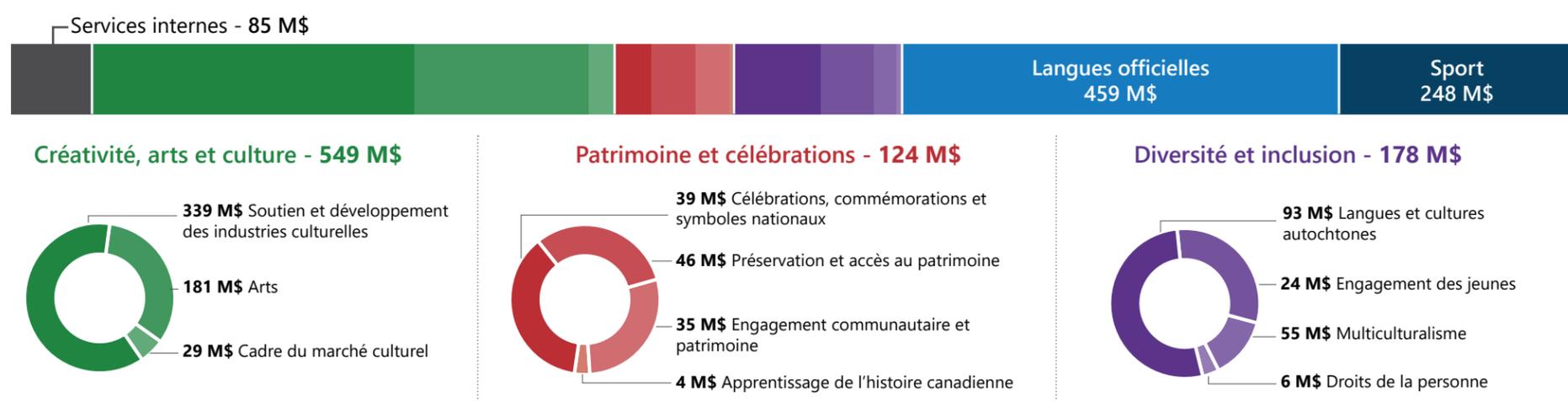
Qui nous sommes au ministère du Patrimoine canadien (le 13 sept. 2021)



Ce que nous faisons (2021-2022)

Le mandat du Ministère, énoncé dans la *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*, vise à favoriser ou à promouvoir **l'identité et les valeurs canadiennes, le développement culturel et le patrimoine canadiens** dans l'élaboration de ses politiques et la prestation de ses programmes.

Budget total¹ - 1,6 G\$



¹ L'information est basée sur le budget principal des dépenses 2021-2022. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Certaines lois importantes de PCH

- Loi sur la radiodiffusion
- Loi sur le droit d'auteur (avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada)
- Loi sur Investissement Canada (avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada)
- Loi sur le multiculturalisme canadien
- Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes
- Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels
- Loi instituant des jours de fête légale
- Loi sur les langues autochtones
- Loi sur l'activité physique et le sport (avec Santé Canada)
- Loi sur les langues officielles (partie VII)

D'autres initiatives

- Principaux événements**
(P.ex., Fête du Canada, Bal de Neige, Tournées royales, commémorations, événements sportifs majeurs)
- Expertise technique**
(P. ex., Institut canadien de conservation, Réseau canadien d'information sur le patrimoine)
- 4 Tables de concertation fédérales, provinciales et territoriales**
(Sport, activité physique et loisirs, Francophonie canadienne, Culture et patrimoine, Droits de la personne)

16 organismes du portefeuille

